



AVIS DE CONCERTATION

Bordeaux Inno Campus – Grand site d'aménagement Saige-Montaigne-Compostelle

Ouverture de la concertation

Le public est informé que par la délibération n°2020/423 en date du 27 novembre 2020, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation relative à l'opération d'aménagement Bordeaux Inno Campus – Grand site d'aménagement Saige-Montaigne-Compostelle.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à la mairie de Pessac, située place de la 5^{ème} République, 33604 Pessac
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à, bâtiment C, 33600 Pessac
- à Bordeaux Métropole, accueil de l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux. **En raison des conditions d'accueil autorisées, le dossier et son registre sont consultables à la Cité Municipale, 4 Rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux, dans le "Box réservé aux enquêtes publiques " (s'adresser à l'Accueil).**

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet, **à compter du 18 décembre 2020**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet de Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr).

La fin de la procédure de concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.